

Pourquoi chercher ailleurs...
LEBLANC TV RADIO MUSIQUE
 "Le Roi du Disque et de la Cassette"
 "LUI IL A L'AFFAIRE"
 1165, rue de Lalande - Tél.: 472-2309
 Drummondville sud, P.Q.

LA TRIBUNE de drummondville

IMMEUBLES
McKINNON
 GEORGES HUBERDEAU
 308, 4e Avenue, près de l'église - WICKHAM
398-7410
 131827

DRUMMONDVILLE, JEUDI, 18 NOVEMBRE 1976

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE — Le responsable du PIL "Service de placement pour les 40 ans et plus", M. Gérard Raymond, dit que l'adresse du local est le 201 de la rue St-Jean et les intéressés peuvent communiquer aux dirigeants de ce service gratuit entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi.

— 0 —

Le club Optimiste de St-Germain organise pour le 27 novembre, jour de la fête de la Ste-Catherine, une soirée de danse à la salle paroissiale de l'endroit débutant à 20h30.

— 0 —

Ce même organisme rappelle que vendredi soir prochain, entre 20 heures et minuit, une soirée discothèque se tiendra pour les jeunes de 12 à 16 ans. Lors d'une pareille soirée, tout récemment, environ 80 jeunes y participèrent.

— 0 —

Quant au club Lions de Drummondville, la prochaine réunion, soit un souper mixte, se déroulera mardi 23 novembre à la salle habituelle de Grantham-Ouest.

— 0 —

Durant la soirée de samedi prochain, à compter de 20h30, une soirée aura lieu à la salle des Pieds Légers pour la fête du "bal des guenilleux". Cette activité est organisée par l'Association professionnelle des voyageurs de commerce de Drummondville.

— 0 —

La municipalité de St-Germain se verra dotée sous peu d'une patinoire extérieure neuve grâce au comité de loisirs qui défrayera le coût d'achat des matériaux et à tous les membres du club Optimiste local qui eux, fourniront la main-d'oeuvre et tout l'équipement de travail nécessaire.

— 0 —

Voilà déjà un an, la Commission scolaire de Drummondville acceptait un contrat de l'ordre de \$102,000 pour les réparations nécessaires à l'école du village St-Bonaventure, dévastée par la tornade mémorable du 24 juillet précédent.

Chronique judiciaire

DRUMMONDVILLE, (GP) — Un automobiliste, Réal Joubert, a été envoyé hier en prison pour les sept prochaines fins de semaine, sauf celles de Noël et du nouvel An, après avoir été trouvé coupable d'avoir conduit son auto, le 23 mars, alors que ses facultés étaient affaiblies par la consommation de bière et de médicaments.

— 0 —

Un jeune homme, Yvon Biron, a été envoyé en prison pour un mois, peine qui sera purgée concurremment à toute autre peine déjà en force, pour avoir pris une auto sans permission le 6 août dernier.

— 0 —

Un individu bien connu des policiers municipaux, Sylvestre Hubert, a été référé hier à une institution hospitalière de Sherbrooke pour y subir un examen psychiatrique d'ici le 10 décembre prochain. Il a été accusé de possession de carabine 22, chargée, dans un dessein dangereux pour la paix publique, contrairement à l'article 83 du code criminel. Son enquête préliminaire, si les psychiatres le jugent apte, a été fixée au 19 janvier.

Faits divers

ST-GERMAIN (GP) — Un automobiliste a été légèrement blessé hier matin vers 7 heures dans l'embardée de sa voiture sur le viaduc de l'autoroute 20 à la hauteur de St-Germain de Grantham. Le conducteur a été conduit à l'hôpital pour être gardé sous observation, il s'agirait d'un résident de Montréal dont l'identité n'a pas été divulguée. La Sécurité du Québec a fait les constatations d'usage.

— 0 —

Un jeune homme de 19 ans a reconnu hier devant le juge Marc-André Drouin, avoir visité deux jours de suite la demeure d'un de ses amis, pour y voler, la première fois, une somme de \$31 et la deuxième fois, \$129.

Son rocureur a insisté pour dire que le jeune homme lui apparaît comme récupérable par la société puisqu'il s'était livré de lui-même à la police. Le juge préfère pour sa part faire confectionner un rapport présentiel sur le jeune homme et rendra sa sentence le 18 janvier.

Le sport à Drummondville

DRUMMONDVILLE, (RJ) — Vous êtes-vous déjà arrêtés à compter combien de joueurs qui évoluent aujourd'hui dans les circuits professionnels ont endossé l'uniforme des défunts Rangers de Drummondville? La réponse: huit. On retrouve en effet dans la Ligue Nationale, Marcel Dionne avec les Kings de Los Angeles, Pierre Plante avec les Blues de St-Louis, Yvon Lambert avec les Canadiens de Montréal, Michel Plasse avec les Rockies du Colorado et Jean Hamel avec les Red Wings de Détroit. Trois ex-Rangers évoluent d'autre part dans l'Association Mondiale, soit Claude Larose avec les Stingers de Cincinnati, Kevin Morrison avec les Mariners de San Diego et Michel Parizeau avec les Racers d'Indianapolis. Il y en a bien sûr quelques autres qui se retrouvent aujourd'hui dans les ligues professionnelles mineures.

— 0 —

Le sportif Leslie Haworth, lui-même un excellent joueur de hockey, s'emballa quand il parle de son jeune neveu Allan, des Saguenéens de Chicoutimi. "Allan a vraiment le talent voulu pour aller loin. Il est encore jeune et dans les prochaines années, vous entendrez souvent parler de lui", de dire Leslie.

— 0 —

Quant à Carey Haworth des Remparts de Québec, il dit avoir hâte de retourner dans le feu de l'action. On sait que Carey est présentement à se remettre d'une intervention chirurgicale au genou gauche.

— 0 —

Gilles Mercure est actuellement en voyage de noces dans le "nord". Notre ami "Celstus" a en effet pris épouse samedi dernier à St-Joachim. L'heureuse éme est nulle autre que la charmanie Andrée Croteau.

Excédent de \$337,000 des dépenses sur les revenus à Bourgchemin...

DRUMMONDVILLE (FG) — Avec un budget de l'ordre de \$7,503,700 pour l'année 1975-76, le collège régional Bourgchemin qui comprend trois com-

posantes a connu un excédent des dépenses sur les revenus de l'ordre de \$337,592.

Dans les états financiers pour l'année terminée au 30

juin 1976, présentés à la dernière assemblée du conseil d'administration, on note que ce qui à première vue apparaît comme un déficit provient du service de l'é-

quipement. Prévu pour \$1,256,400, les dépenses réelles furent de \$1,400,141; soit plus de \$140,000. Cet excédent provient particulièrement de la construction

récente du cégep de St-Hyacinthe. La masse salariale du collège R3gional qui comprend environ 210 professeurs a dépassé de quelque \$36,000 le montant prévu de \$3,167,300 à cette fin.

Subvention

Il semble par ailleurs qu'une bonne partie du déficit de l'ordre de \$337,592 pour les opérations courantes soit compensée par une subvention du ministère de l'Education. Certains éléments de cet excédent des dépenses sur les revenus se régleront sans trop de pourparlers, alors que d'autres devront faire l'objet de négociations sérieuses. Advenant le cas où tous les éléments du déficit seraient compensés par une subvention, le collège se retrouverait désormais avec un surplus de \$182,025.

Une chose semble certaine cependant, c'est qu'au

fur et mesure des années, des prochains budgets et des prochains états financiers donc, on devrait assister à plus d'équilibre de part et d'autre. Des démarches sont d'ailleurs entreprises pour assainir les finances. Par exemple, au niveau de l'administration générale, l'administration pédagogique et les services d'aide pédagogique, une révision des normes pour les collèges régionaux sera effectuée et, pour l'année en cours, il devrait y avoir équilibre entre les revenus et dépenses budgétées et les états financiers sauf, évidemment, de légères erreurs de parcours toujours possibles. Au niveau de l'équipement, des démarches devraient également permettre de régler un problème qui, actuellement, veut que les normes du MEQ ne soient pas adéquates pour les constructions nouvelles; problème que l'on retrouve à l'échelle provinciale.

Formation de la Commission pédagogique au Cégep

DRUMMONDVILLE (FG) — Le directeur du cégep de Drummondville, M. Médéric Grenier, a été mandaté par le conseil d'administration du collège régional Bourgchemin en vue de procéder à la formation de la Commission pédagogique auprès des instances représentatives des groupes.

Cette commission pédagogique, prévue en vertu de la loi 21 régissant les cégeps et par la convention collective des professeurs, n'était pas encore en formation

malgré le début des cours au mois d'août. La raison vient du fait que les professionnels du cégep de Drummondville sont membres de la CEQ et que leur convention collective n'a pas intégré cette Commission pédagogique.

Mais, la loi 21 est là et pour différentes raisons, comme la mission du collège sur les objectifs à long terme et d'autres dossiers sur le développement pédagogique, la formation de la Commission

pédagogique devient prioritaire. Avec l'acceptation par le CA, le directeur n'aura qu'à agir dans ce

sens, tout en consultant les groupes de personnel normalement présents à la commission pédagogique.

La chance de sa vie

DRUMMONDVILLE (GP) — Un homme de 56 ans a bénéficié hier, de "la chance de sa vie", comme le juge de lui a dit, en profitant d'une sentence suspendue et d'une probation de deux ans pour trois crimes sérieux.

Il avait admis avoir volé à l'étalage d'un grand magasin deux montre et un bracelet, articles qui avaient été découverts et récupérés à la sortie; il reconnaissait également avoir pris cinq cartons de cigarettes dans un magasin du centre-ville et s'être fait arrêter à la sortie; finalement, il admettait avoir exhibé un revolver (à balles blanches, il est vrai) dans une bi-

jouterie, ce qui avait occasionné une grande frayeur à l'une des commis.

Le juge lui a également ordonné d'éviter les tavernes et autres débite de boisson, ce qui sera particulièrement difficile au prévenu, car, a-t-il dit, "je demeure en haut d'une taverne et c'est là que je vais prendre un coke de temps en temps". Le juge, qui a tout de suite pensé que le prévenu n'y buvait pas seulement du coke, a maintenu sa décision. De plus, il se fait confisquer son revolver et les balles blanches et se voit interdire tout port d'arme et de munitions pour une période de 5 ans.

Femme trouvée coupable d'entrave à un policier

DRUMMONDVILLE (GP) — Un procès, sérieux, mi-Loufoque, a démontré hier qu'une faible femme peut être trouvée coupable d'entrave à un agent de police dans l'exercice de ses fonctions. Le juge Marc-André Drouin a quand même précisé qu'il s'agissait d'une légère entrave, mais que l'offense était bien là quand même, comme le stipule l'article 118 du code criminel. Le juge l'a également trouvée coupable de conduite d'auto sous l'influence de l'alcool, ce qui explique un peu, de préciser le magistrat, la première offense.

Toute l'affaire a été racontée devant le tribunal: la femme, une résidente de Ste-Jeanne d'Arc, a été arrêtée au volant de sa voiture vers 4 heures du matin le 6 septembre alors que le véhicule zigzaguait de gauche à droite sur le boulevard Tourville à St-

Nicéphore. Le policier de la SQ s'aperçut que la conductrice semblait en état d'ébriété et l'invita à la suivre pour un test d'ivresse. Comme l'agent voulait faire remorquer l'auto, la dame devient "enragée" de dire l'agent et tentait de tout faire pour empêcher la dépanneuse d'y parvenir. Finalement, l'agent dut sortir les menottes pour maîtriser la dame trop agressive, mais aussitôt elle perdit conscience et tomba pile sur la route.

L'agent, accompagné de quelques témoins, reconduisit la femme à l'hôpital où elle resta 10 jours. Pour le juge, le refus de la femme de laisser touer son auto constitue une entrave et la preuve d'état d'ivresse ne fait aucun doute. Il condamne la femme à 125 d'amende ou à 15 jours de prison, si elle ne peut pas payer.

Construction d'une nouvelle église à St-Bonaventure

DRUMMONDVILLE (FG) — La Fabrique de la paroisse St-Bonaventure, dans le comté d'Yamaska, celle-là même qui fut dévastée par une sinistre tornade le 24 juillet 1975, vient de lancer un appel d'offres pour la construction d'une nouvelle église.

Les soumissions devront être reçues avant le 8 décembre, à 20 heures, alors que les membres de la Fabrique se réuniront à la salle de l'âge d'or de St-Bonaventure pour prendre une décision.

Les estimés préliminaires, de la part du conseil de la Fabrique, sont d'environ \$200,000 pour le projet de construction de cette église qui, vraisemblablement, se veut simple, avec un certain aspect communautaire. L'église devrait normalement être construite sur le terrain même abritant l'ancienne bâtisse détruite lors de la tornade de St-Bonaventure.

Clémence du tribunal: six mois de prison

DRUMMONDVILLE (GP) — Pour les observateurs de la scène judiciaire, la sentence de six mois de prison décernée à Donald Lavoie, 19 ans, est considérée comme très clémente. La Couronne réclamait au moins 9 mois, mais le président du tribunal, considérant que Lavoie n'avait aucun antécédent judiciaire, a fait preuve de miséricorde.

Lavoie en effet, a été

trouvé coupable de trois vols par effraction survenus les printemps dernier, notamment celui du restaurant McDonald où il était entré par le toit et un puits d'aération pour s'emparer de biens estimés à \$2000.

Un autre vol dont Lavoie a été trouvé coupable est celui du restaurant Le Roy Jucep alors que le coffre-fort avait été dévalisé pour une somme d'environ \$100.

Première défaite des Kass

DRUMMONDVILLE (RJ) — La formation Le Cuillottier Andy Benny, dernière au classement de la ligue Molson des Galeries Drummond, a causé une certaine surprise dans ce circuit lors du dernier programme en faisant subir une première défaite au club Kass-Pieds Légers et ce par le compte de 7 à 4.

C'est Robert Bélanger qui a principalement causé le revers des meneurs au classement avec une performance de trois filets et une passe. Alain Houle a aussi brillé avec deux buts et une passe. Luc Cournoyer et Denis Boisclair ont complété. Junior Lavoie avec deux buts et deux passes. Yves Rioux avec un

filet et trois aides, ainsi que Jacques Chapdelaine avec un but ont donné la réplique des perdants.

Autres surprise

Dans l'autre partie au programme, le Claude Sport a aussi surpris le Théo et Duchesneau en l'emportant 4 à 2. Cette dernière équipe a ainsi perdu une excellente chance de s'approcher à un point du sommet.

Luc Côté a mené l'attaque des vainqueurs avec deux buts et autant de passes. Marcel Leblanc et André Lamothe furent les autres à s'inscrire au pointage pour les gagnants. Jacques Côté a compté les deux seuls buts des perdants.

Le Béliveau se maintient

DRUMMONDVILLE (RJ) — Inspiré par la brillante tenue de Guy Lemay, qui y est allé d'une soirée de quatre filets, le Béliveau Électrique a maintenu son avance en tête de la Ligue Labatt Bleu des Vétérans en disposant difficilement du Canimex par 7 à 6.

C'est par contre le 6e filet de la campagne de Jean-Paul Béliveau, à 14.40 minutes du dernier vingt qui a procuré la victoire aux siens. Yves Ratté a marqué les deux autres buts des vainqueurs. Dans la camp du Canimex, les auteurs des filets furent Gilles Mercure,

André Boivin, Réal Parenteau, Réal Baril, Tom Gauthier et Jean Bisson. Dans ce match, Gilles Mercure avec de plus trois passes, s'est emparé de la tête des pointeurs.

Gain du Bourret Dans l'autre rencontre, le Bourret Transport est demeuré à deux points des meneurs en battant difficilement le Lambert Auto par le compte de 3 à 1. Michel et Yvon Thibodeau, ainsi que Yvon Champagne ont réussi les buts des vainqueurs. Alain Boisvert a évité le blanchissage au Lambert Auto.

SUPER GRANDE VENTE D'ENTREPOT

GREGOIRE & FILS INC.

STE-CLOTILDE DE HORTON (819) 336-5591

PANNEAUX PREFINIS "CEDAR"

(cèdre). Rég. \$8.00

SPECIAL 630

la feuille

Première qualité. Choix de 10 teintes pâles très en vogue.

Rég. \$8.50 à \$10.00

SPECIAL \$4.25, \$6.75 la feuille

BOIS DE CONSTRUCTION

2" x 4" x 13 pieds, no 1. **SPECIAL**

Rég. \$1.73 **152** le morceau

2" x 3" x 10 pieds No. 1 Rég. 90°

SPECIAL 80 le morceau

STYROFOAM

Feuilles de 4'x8' 1/2" d'épaisseur

SPECIAL \$2.65 la feuille

2" d'épaisseur

SPECIAL \$5.30 la feuille

ASPENITE 1/4"

SPECIAL 4.85 la feuille

CONTREPLAQUE "SELECT" 3/4"

Rég. \$17.00

CONTRE PLAQUE 1/2" STANDARD

Rég. \$8.00

TOILES DE COULEUR

polyester, acrylique. Disponibles sur demande

3225

la toile

TUILES A PLAFOND

4 pieds x 4 pieds. Merantile blanc, en bois, "second".

Rég. \$3.80

SPECIAL 2.85 le morceau

LAINES MINÉRALES "FIBERGLAS"

3 1/2" d'épaisseur.

Rég. \$115.

SPECIAL \$103 la mille pl. car.

OUVERT

du lundi au vendredi, de 8h.00 a.m. à 8h.00 p.m.; samedi: jusqu'à 8h.00 p.m.

QUANTITÉ D'AUTRES ARTICLES EN SPECIAL

PRIX EN VIGUEUR DU 18 NOV. AU 6 DEC. INCLUS.

UNE FOIS
c'est souvent suffisant
QUATRE FOIS
c'est toujours MEILLEUR MARCHÉ
LES PETITES ANNONCES
de La Tribune

UNE FOIS
c'est souvent suffisant
QUATRE FOIS
c'est toujours MEILLEUR MARCHÉ
LES PETITES ANNONCES
de La Tribune

La défaite libérale désorganise le comité sur les services ambulanciers

VICTORIAVILLE (SB) — La défaite du gouvernement libéral au scrutin général lundi aura quelque peu désorganisé le comité ad hoc mis sur pied pour tenter de solutionner le problème

des services ambulanciers dans les Bois-Francis. Les membres du comité devaient tenir une rencontre avec l'ex-ministre des affaires sociales, M. Claude Forget, hier matin et, selon

ce qui a été signifié au maire Roux, une solution devait être apportée par le ministre.

Mais, pour des raisons bien évidentes, la rencontre n'a pas eu lieu avec M. Forget et ses collaborateurs et il était trop tôt pour convoquer les personnes qui auront à les remplacer.

Le comité se retrouve donc à peu près au même point qu'il en était au tout début de ses démarches et l'entente prise avec la firme Boileau pour la continuation de ses services voilà quelques semaines se termine le 29 novembre.

Sans abandonner ses démarches, le comité ne pourra vraisemblablement pas reprendre tout à neuf dans les deux semaines qu'il lui reste. Il doit contacter le nouveau député du comté pour le mettre au courant de

la situation et tenter d'obtenir de lui qu'il s'implique dans le problème de façon à trouver une solution. "On espère, disait M. Roux hier, qu'en deux semaines le nouveau gouvernement aura le temps de se virer de bord". Mais, et cela se comprend, la chose n'est pas sûre, pas plus que ne l'est le ré-

glement du problème. Quoi qu'il arrive entre-temps, une conférence de presse doit être donnée le 29 par les membres du comité.

C'est vraisemblablement alors que l'on saura, de façon définitive, si la firme Boileau se retirera ou restera dans la région.

Jugement rendu dans l'affaire de "La Bulle"

ARTHABASKA (PP) — Le juge Maurice Jacques, de la cour Supérieure, a rendu son jugement dans l'affaire de la faillite de "La Bulle", un terrain de tennis d'hiver, abrité sous une structure gonflable. La bulle en question était située sur le terrain du CEGEP de Victoriaville.

Cinq jugements ont été rendus en même temps, tous concernant cette affaire. Le juge annule d'abord un

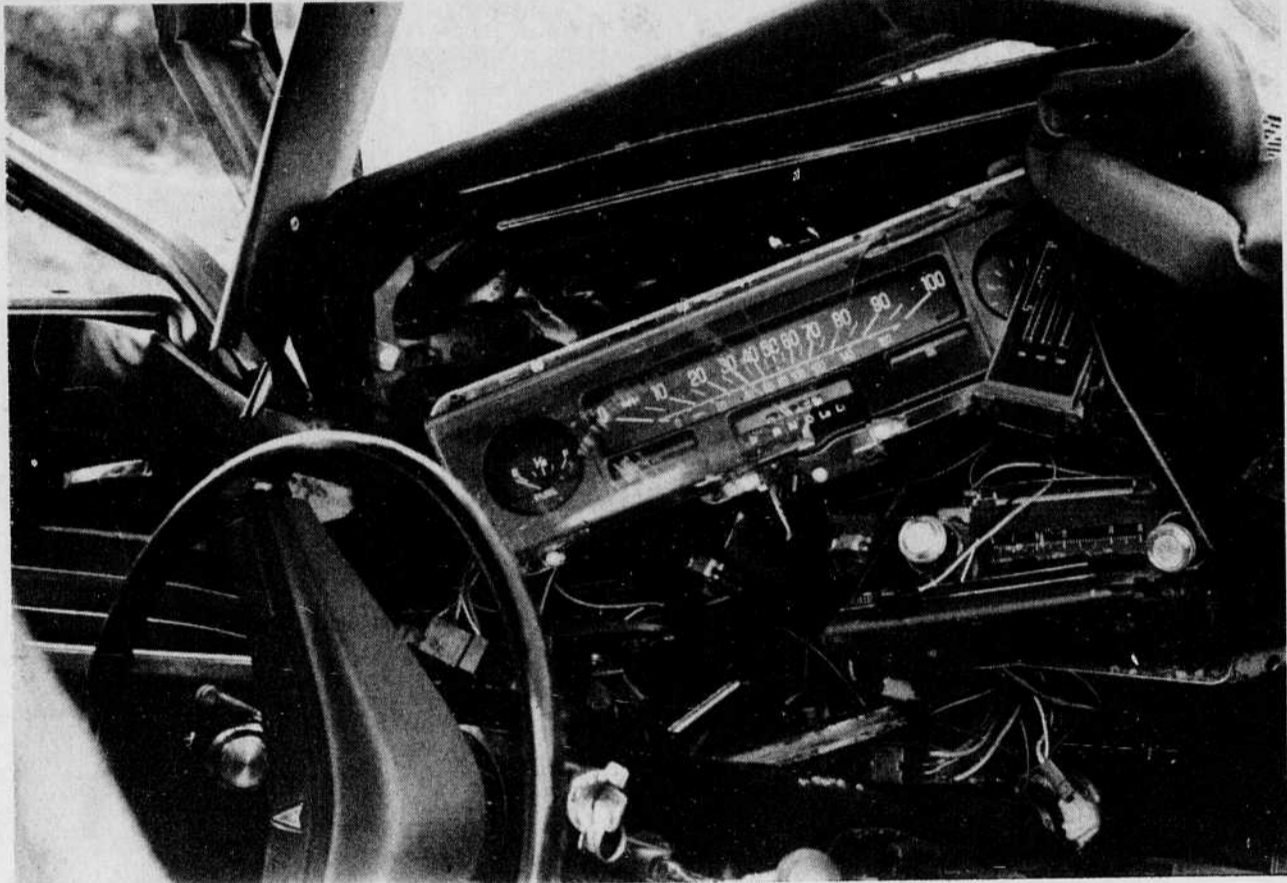
précédent jugement, rendu en août 75, qui avait donné la propriété de la structure gonflable et des éléments essentiels à la Banque fédérale de développement. Celle-ci l'avait ensuite revendu à Marine Industries; cette vente vient d'être déclarée nulle et Marine Industries se voit défendre de modifier de quelques façon le matériel, à la demande de la firme Les constructions Fernand Binette Inc.

En même temps, le juge Jacques condamne la compagnie Les Structures Bulles Québécoises et le CEGEP de Victoriaville à

payer à l'entreprise Les Constructions Fernand Binette la somme de \$19,635; ils doivent faire de même pour M. Lionel Chabot (\$8

242) et la compagnie Héroux et Allard Construction Inc (\$9,040).

Dans ces poursuites, le CEGEP doit payer les dé-



Accident mortel

M. Peter Kulkow de Victoriaville est resté coincé dans cet amas de ferraille pendant une heure environ avant qu'on réussisse en l'en déga-

ger. Il devait décéder quelques heures plus tard. (Voir nouvelle page 35)

Photo La Tribune, Serge Beaucher

Les études du CRSSS porteront fruits...

VICTORIAVILLE (SB) — Les nombreuses études effectuées par le Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux de la région 04 en matière de services de santé devraient donner des résultats tangibles au cours des cinq prochaines années. C'est du moins l'objectif que s'est fixé le conseil d'administration du CRSSS-04 en adoptant, lors d'une récente assemblée spéciale, la programmation et l'échéancier de l'organisme en vue de l'élaboration du plan de développement des ressources de santé pour la région.

remplir le CRSSS seront d'adapter les services de santé aux besoins du milieu, faciliter l'accès aux soins, améliorer l'efficacité du réseau des services de santé et réduire les coûts de ces services grâce à une meilleure planification régionale. L'étape première visera l'aspect curatif comme tel par l'amélioration des ressources déjà existantes, mais c'est dans un objectif de prévention que l'analyse du milieu et de ses ressources servira surtout et orientera la réorganisation des services de santé.

Le CRSSS-04 entend présenter un plan bien précis en novembre 1977 auprès du ministère des Affaires Sociales.

Objectifs

Les principaux objectifs que s'efforcera ainsi de

Chronique municipale

HAM-NORD (PP) — Le conseil a voté un règlement qui autorise la municipalisation du réseau d'aqueduc desservant le territoire; il était encore administré par une société privée. Ham-Nord payera \$12,000 pour s'approprier les tuyaux, en trois versements annuels de \$4,000.

— 0 —

La municipalité veut participer au programme de subvention pour l'encouragement au logement. Sept logements, construits depuis le 1er novembre 1975, seraient déjà admissibles à la subvention. Le ministère des Affaires municipales verse à la municipalité \$1,000 par logement. D'ici le 31 décembre 78, on a le projet de développer une nouvelle rue et une possibilité d'ouvrir un nouveau secteur de 16 emplacements.

— 0 —

Dans un autre domaine, la Chambre de commerce aura un déjeuner-causerie le 21 novembre: le notaire Aubert y traitera de testament et mariage.

Sport à Victoriaville

VICTORIAVILLE (JR) — Après six semaines d'activités, les quatre clubs de la ligue mixte de ballon-volant section A, sont sur un pied d'égalité avec un total de 12 points. Il s'agit de l'abbatoir Mailhot, des Ateliers Béliveau, de Claudette Moreau et du Robert Provencher Construction.

Pépin, et Bernard Leblond. Pour le Pépito Bar, Normand Dubreuil (trois buts), Jacques Brassard, René Plourde, Serge Béliveau, Guy Pouliot et Michel Beaudoin ont été les compteurs.

— 0 —

Pendant que le sort du Québec se décidait, lundi soir, le Robert Provencher Construction livrait un match nul, au compte de deux à deux, avec l'abbatoir Mailhot. Le Club de Claudette Moreau a connu le même sort en annulant deux à deux avec les Ateliers Béliveau.

Dans une deuxième rencontre, la caisse Pop de St-Vallère a remporté une victoire sur la Caisse Pop de Victoriaville, au compte de cinq à deux. Les buts du St-Vallère sont allés à André Chabot (deux buts), Michel Fréchette, Marcel Lessard et André Boisvert. Pour le Victo, les deux seuls buts ont été enregistrés par Jean Bernard.

— 0 —

Les matchs nuls abondaient lundi soir également dans la section B, alors que le Ventilateur Victoria a annulé avec le Transport Grégoire, et le Restaurant Chez Bert a fait de même avec le Garage Denis Boulanger, et tous au compte de deux à deux.

La prochaine rencontre de la ligue aura lieu samedi soir, toujours à l'aréna de Warwick, dès 21 heures, alors que s'affronteront la Caisse Pop de Victoriaville et le Pépito Bar.

— 0 —

Un autre match nul, cette fois au compte de huit à huit, a été connu dans la ligue de hockey Labatt alors que le Ciné Laurier affrontait le Pépito Bar. Pour le Ciné Laurier, les buts furent enregistrés par André Houle, (trois buts), Jacques Desrochers, Gérard Bergeron, Michel Houle, Michel

Dans la Ligue de ballon sur glace Molson des Bois-Francis, 16 équipes s'affronteront, demain soir à compter de 19 heures.

— 0 —

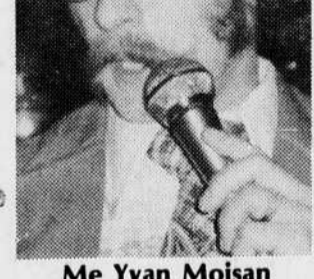
Le grand vainqueur du Bonspiel Colts est M. Dupont, du Club Lavolette de Trois-Rivières. Du côté du Bonspiel Senior, M. J. Saulnier du même club es-sorti gagnant.

La victoire péquiste est le résultat d'un effort collectif

(Me Yvan Moisan)

VICTORIAVILLE (SB) — Comme le nouveau député lui-même l'avait déclaré lundi soir, le président de l'association du PQ-Arthabaska, Me Yvan Moisan, a attribué au travail collectif de toute une foule de bénévoles l'élection de Jacques Baril dans le comté.

générale de changements importants dans tout le Québec.



Me Yvan Moisan L'assemblée générale annuelle du PQ-Arthabaska devait initialement avoir lieu

"La victoire ici, on la doit bien sûr à Jacques Baril à cause de sa personnalité et de son approche des gens, mais c'est surtout au travail incessant de 200 à 300 personnes qui n'ont pas hésité à donner tout leur temps libre que l'on peut attribuer une victoire aussi convaincante."

Quant au renversement du gouvernement, Me Moisan l'a expliqué par la volonté

Les Tigres font piètre figure

VICTORIAVILLE (JR) — Les Tigres de Victoriaville ont fait piètre figure lors des quatre dernières parties de la ligue Inter-Cités de la Mauricie disputées en fin de semaine. Ils ont perdu trois de ces parties et en ont annulé une, ce qui pourrait leur nuire au classement des équipes par la saison.

penier, des Barons, a été sans aucun doute la vedette de ce match avec ses trois buts. Les Guy Champoux, Jocelyn Régis, Michel Bédard et Carl Blanchet ont complété le pointage. Pour les Tigres, trois joueurs ont réussi à franchir les filets des Barons, il s'agit de Martin Leblond, Christian Béliveau et Guy Tardif.

Juvenile

C'est dans la catégorie Juvenile que les Tigres ont eu du fil à retordre aux prises avec les Sélects de Grand-Mère. Ces derniers l'ont remporté aisément au compte de sept à un. Les Tigres ont évité le blanchissage grâce au but d'André Bellemare. Pour les Sélects, deux joueurs ont volé la vedette, Sylvain Doucet et Jean Bordeleau, avec deux buts chacun; les autres compteurs ont été Justin Doicheau, Mario Pelletier et Louis Caron.

Bantam

Dans la catégorie Bantam, un match sans éclat s'est terminé par le compte de deux à deux, dans une partie où les Tigres affrontaient les Barons du Cap-de-la-Madeleine. Mario Renaud a réussi les deux buts des Barons tandis que chez les Tigres les buts sont allés à Michel Bérubé et René Marcoux.

Midget

Dans une partie contre les Sélects de Grand-Mère, les Tigres égorie Midget, ont connu un blanchissage au compte de un à zéro. Le but victorieux a été réussi par Guy Veillette. Lors de cette partie, les Tigres ont subi deux punitions contre quatre pour les Sélects.

Pee-Wee

Chez les plus jeunes de la ligue, la catégorie Pee-Wee, les Tigres ont été écrasés, sept à trois, au profit des Barons du Cap-de-la-Madeleine. Steve Car-

SUPER GRANDE VENTE D'ENTREPOT

GREGOIRE & FILS INC.

STE-CLOTHILDE DE HORTON (819) 336-5591

STYROFOAM
Feuilles de 4'x8' 1/2" d'épaisseur
Special \$2.65 la feuille
2" d'épaisseur
Special \$5.30 la feuille

ASPENITE 1/4"
SPECIAL 4⁸⁵ la feuille

CONTREPLAQUE "SELECT" 3/4" Rég. \$17.00 SPECIAL \$14 la feuille
CONTREPLAQUE 1/2" / STANDARD Rég. \$9.00 SPECIAL \$7 la feuille

TOILES DE COULEUR
polyester, vinyle, disponible sur demande

"CALPBOARD" et "SOFFIT" D'ALUMINIUM
PRIX EN VIGUEUR DU 18 NOV. AU 6 DEC. INCLUS.

QUANTITE D'AUTRES ARTICLES EN SPECIAL

PANNEAUX PREFINIS "CEDAR"
(cèdre). Rég. \$8.00
SPECIAL 6³⁰ la feuille

PANNEAUX PREFINIS
Première qualité. Choix de 10 teintes pâles très en vogue.
Rég. \$6.50 à \$10.00
Special \$4²⁵, \$6⁷⁵ la feuille

BOIS DE CONSTRUCTION
2" x 4" x 13 pieds, no 1. SPECIAL 1⁸² le morceau
2" x 3" x 10 pieds No. 1 Rég. 90¢
SPECIAL 80¢ le morceau

LAINES MINÉRALES "FIBERGLAS"
3/4" d'épaisseur. Rég. \$115. Special \$103 la mille pl. car.

TUILES A PLAFOND
4 pieds x 4 pieds. Merantille blanc, en bois, "second".
Rég. \$3.90 SPECIAL 2⁸⁵ le morceau

OUVERT
du lundi au vendredi, de 8h.00 a.m. à 8h.00 p.m.; samedi: jusqu'à 6h.00 p.m.

MAINTENANT

DEMENAGE

AU 73 NOTRE-DAME EST

EST

Visitez votre nouveau magasin.



SINGER

Machines à coudre Aspirateurs électriques, etc.

CENTRE DE COUTURE

REP. JULIEN COMTOIS

* Laine et articles de tricot • Bricolage

VICTORIAVILLE — 752-2944

134286

MAINTENANT

DEMENAGE

AU 73 NOTRE-DAME EST

EST

Visitez votre nouveau magasin.



SINGER

Machines à coudre Aspirateurs électriques, etc.

CENTRE DE COUTURE

REP. JULIEN COMTOIS

* Laine et articles de tricot • Bricolage

VICTORIAVILLE — 752-2944

134286

Collège d'East-Broughton

Vente confirmée d'ici quelques jours?

EAST BROUGHTON (PS) - La commission scolaire de Thetford Mines s'attend à recevoir, d'ici une dizaine de jours, une acceptation officielle du ministère de l'Éducation du Québec relative à la vente du Collège d'East Broughton à la firme Les Foyers Dragons Inc. Lors de la réunion régulière d'octobre dernier, le

conseil des commissaires avait accepté à l'unanimité cette transaction pour la somme de \$60,000. Et, depuis ce temps, la commission scolaire a

procédé à l'affichage public et elle n'a reçu aucune opposition ou contestation en rapport avec cette vente de gré à gré. Le propriétaire de la

firme attend cette réponse avec impatience puisqu'il a un urgent besoin de cet établissement afin de mettre fin aux difficultés des derniers mois au niveau de l'e-

xigüité des locaux actuels. **Devant les tribunaux???** Toutefois, cette transaction pourrait être contestée devant les tri-

bunaux par l'ancien propriétaire du terrain, M. Lucien Paré. C'est ce qu'il a précisé lors de la réunion des commissaires d'octobre dernier.

Il veut faire interpréter devant les tribunaux la clause du contrat, signé en 1959, spécifiant que ce terrain ne devait servir qu'à des fins scolaires.

Constitutionnalité de la loi 23

Les enseignants fixés avant le 6 décembre

THETFORD MINES (PS) - La décision du juge P.E. Baillargeon de la Cour des Sessions de la Paix, relativement à la constitutionnalité de la loi 23, sera connue d'ici le 6 décembre courant.

C'est ce qu'il a laissé savoir cette semaine aux parties en cause, soit le syndicat des professeurs du Collège de Thetford Mines et le syndicat des travailleurs de l'enseignement de

l'Amiante. D'autre part, la cause au mérite a été ajournée au 18 janvier 1977.

Les deux syndicats sont accusés d'avoir violé trois

articles de cette loi spéciale interdisant tout arrêt de travail du personnel impliqué dans le monde de l'enseignement au Québec.

Selon les sommations, les

syndicats ont enfreint l'article 18 en usant de manœuvre dans le but de provoquer l'absence au cours d'enseignement ou d'élèves ou encore l'absence de salariés à leur travail. En ou-

tre, les syndicats n'auraient pas pris les moyens nécessaires pour amener leurs membres à se conformer aux articles 3 et 4 qui défendent la tenue de grèves et d'intimidations.

Le résultat des élections, autant au niveau de la province que du comté de Frontenac, continue encore de susciter des commentaires dans la région.

Plusieurs s'attendent à ce que le nouveau député, Gilles Grégoire, occupe une fonction importante au sein du gouvernement péquiste. Certains le voient déjà ministre alors que d'autres lui ont déjà accordé le titre de "whip" du P.Q...

Glanures thetfordoises

— 0 —

— 0 —

Une importante rencontre pour les agriculteurs se la région se tient aujourd'hui à l'école St-Georges de Black Lake. Ils doivent étudier le rapport préparé par le Comité régional d'animation. Cette rencontre a pour but de relancer le programme des agriculteurs pour l'année 1976-77.

— 0 —

Une partie de cartes, organisée par les Filles d'Isabelle, se tiendra le 21 novembre à 20 heures au 17 rue de la Fabrique à Thetford Mines.

— 0 —

Cet après-midi de 14 à 15 heures, clinique de puériculture et d'immunisation contre le DCT, polio, rougeole, rubéole et anti-varicelle au bureau du Service de médecine préventive de Thetford Mines.

— 0 —

Ces musiciens professionnels, dont la majorité sont diplômés d'écoles et de conservatoires, ont offert un répertoire très varié. Ils ont exécuté avec brio autant certains passages d'oeuvres classiques que du jazz ou encore du populaire. Et que dire du "big band"... Ils ont également interprété

plusieurs mélodies de chansonniers québécois.

En après-midi, l'artillerie avait offert un concert à quelque 500 étudiants niveau secondaire et, encore là, le spectacle fut apprécié par la majorité des spectateurs.

Le passage de cet ensemble musical reste donc un excellent souvenir pour la population et nul doute que son retour dans la région est déjà attendu avec impatience. Le concert de cette semaine a été possible grâce à l'initiative d'un grand musicien de chez-nous, M. Ernest Huard.

Plaintes contre l'Hydro entendues demain

THETFORD MINES (JD) - C'est demain au Palais de Justice de Thetford Mines que le juge James Johnson de la Cour Provinciale entendra les plaintes portées par trois résidents de la région de l'Amiante contre l'Hydro-Québec, en rapport avec des pannes d'électricité survenues entre le 14 à 18 mai dernier.

Ces trois plaintes représentent la somme totale de \$447,62 et les requérants réclament en tout, un montant de \$25 pour les frais de Cour.

Rappelons que la première plainte a été déposée par un résident de St-Pierre de Broughton qui réclame la somme de \$137 pour la location d'un alternateur et aussi pour les salaires payés pour la traite des vaches lors de la panne d'électricité. Ce dernier exige en plus \$10 pour les frais de Cour.

Un résident de St-Ferdinand demande, pour sa part, un montant de \$67,75 pour la détérioration d'aliments congelés ainsi que \$25 pour les frais de Cour.

La dernière plainte a été portée par un employé du Groupe minier Sullivan qui est résident de la municipalité de Lambton. Celui-ci exige une compensation de l'ordre de \$242,87, soit le salaire pour une semaine de travail, celle du 13 au 18 mai, alors que les opérations de la mine Cupra ont été suspendues à cause d'une panne d'électricité.

Il faut souligner que dans des cas semblables, le juge Alexandre Bastien a déjà condamné l'Hydro-Québec à payer des sommes respectives de \$382,50 et \$331,50 à deux résidents de St-Ferdinand qui avaient également été victimes d'une panne d'électricité au cours de la même période.

Un PIL accepté à Lyster

LYSTER (JD) - La population de la région de Lyster bénéficiera du 6ème projet d'initiatives locales qui vient d'être accepté pour le comté fédéral de Frontenac.

Ceci porte donc à 34 le nombre d'emplois tem-

poraires créés grâce à des investissements globaux de \$124,810.

Le nouveau projet porte le titre "Centre plein air municipal" et il a été présenté par M. Elphège Boissonneault. Compte tenu d'un octroi de \$21,958, celui-ci doit

permettre la création de 6 emplois durant une période de 137 semaines/hommes.

Il consistera dans l'aménagement d'un espace vert non seulement pour les résidents de la municipalité de Ste-Anastasia de Lyster mais aussi pour ceux des localités avoisinantes. Les personnes engagées par l'entremise du projet effectueront le débroussaillage et de nettoyage du terrain choisi. Lorsque la température ne permettra

pas ces travaux, on procédera, en atelier, à la construction de tables et de bancs à pique-nique.

Selon les responsables, il s'agit d'un aménagement touristique qui permettra de mettre en valeur les richesses naturelles de la région. Le site choisi se trouve sur les bords de la rivière Bécancour près du pont du Sault. De plus, le projet consistera également dans la réfection des bandes de la patinoire municipale.

Exposition et concours à la Société d'horticulture

THETFORD MINES (PS) - Fidèle à sa tradition, la Société d'horticulture de Thetford Mines soulignera d'une façon particulière la période des Fêtes par la tenue d'une exposition de décorations intérieures et par un concours de décorations extérieures.

Ces deux activités s'adressent uniquement aux membres en règlement de cet organisme.

L'exposition de décorations de Noël se tiendra au club Chasse et Pêche de Thetford Mines, mercredi le 8 décembre prochain à 20 heures.

Les membres de la société d'horticulture pourront participer à cette exposition en créant des décorations qui seront regroupées dans 11 sections différentes: thème religieux comme crèche ou autre, couronne, décoration de porte, centre de table, chandeliers et chandeliers de tous genres, parure murale, décoration de foyer, marbramé tel que abat-jour et sac à main, tout arrangement de fleurs séchées naturelles, arbre de Noël

avec hauteur maximum de 24 pouces, divers... Les participants pourront se mériter des prix pour chacune des pièces exposées dans les sections différentes.

D'autre part, les membres de la société d'horticulture ont jusqu'au 22 décembre courant pour s'inscrire au concours de décorations extérieures et avoir ainsi la chance de se mériter des prix intéressants.

Ce concours n'implique que la décoration d'une maison familiale en excluant les commerces et les décorations doivent être faites par les membres et non par un ouvrier spécialisé.

Cette activité comprend trois catégories, soit l'arbre de Noël, décoration extérieure de porte ainsi que ensemble décoratif et illuminé.

Les intéressés peuvent s'inscrire en écrivant à case postale 423 Thetford Mines et en indiquant la catégorie de participation.

Artillerie royale canadienne

Un concert fort apprécié...



Le Major Charles-Auguste Villeneuve de l'artillerie Royale canadienne signe le Livre d'Or de la cité de Thetford Mines. Cet ensemble musical a présenté un concert très apprécié de la population, cette semaine. (Photo La Tribune, Pierre Sévigny)

THETFORD MINES, (PS) - Les mélomanes de la région de Thetford Mines ont été servis à souhait cette semaine lors de la visite de l'artillerie royale canadienne.

Les quelque 35 musiciens de cet ensemble ont présenté un concert de grande qualité dans un auditorium rempli à capacité à l'école polyvalente de Thetford Mines.

Ces musiciens professionnels, dont la majorité sont diplômés d'écoles et de conservatoires, ont offert un répertoire très varié. Ils ont exécuté avec brio autant certains passages d'oeuvres classiques que du jazz ou encore du populaire. Et que dire du "big band"... Ils ont également interprété

plusieurs mélodies de chansonniers québécois.

En après-midi, l'artillerie avait offert un concert à quelque 500 étudiants niveau secondaire et, encore là, le spectacle fut apprécié par la majorité des spectateurs.

C'est le Major Charles-Auguste Villeneuve qui dirigeait l'artillerie lors des deux représentations.

Le passage de cet ensemble musical reste donc un excellent souvenir pour la population et nul doute que son retour dans la région est déjà attendu avec impatience. Le concert de cette semaine a été possible grâce à l'initiative d'un grand musicien de chez-nous, M. Ernest Huard.

Chronique municipale

Thetford Mines

La cité confie à F. Nadeau et fils Inc., pour le prix de \$7,200, l'entretien d'hiver du terrain de stationnement du centre des loisirs pour les années 1976-77 et 1977-78.

946 concernant la construction, le zonage et le lotissement.

C'est la firme Carol Landry et frère Inc. qui entretiendra l'allée en face du poste de police pour le prix de \$500 en 1976-77 et pour \$600 en 1977-78.

La cité vend à M. Roger Lallier un terrain situé dans la paroisse St-Maurice pour le prix de \$3,318,12.

Une subvention à la restauration au montant de \$2,000 a été accordée à M. Luc Jolicœur de la rue Houle du fait que sa propriété a été démantagée dans le cadre du programme de rénovation de la cité. Les parts de la cité et de la SHQ sont de \$1,000 chacune.

Le fameux règlement municipal 791 a été amendé pour une 80e fois. Il concerne la construction, le zonage et le lotissement.

Le conseiller Ulric Bourgault a donné avis qu'à une séance subséquente du Conseil, il proposera l'adoption d'un règlement pour amender le règlement 948, étant le nouveau règlement d'aqueduc et d'égoûts.

Le conseiller Henri Therrien a, pour sa part, donné avis qu'il proposera l'adoption d'un règlement pour amender le règlement



Jean-Louis Roux et Yvon Deschamps dans une scène de "L'ouvre-boîte".

Radio-Québec sera dans la région le 22

THETFORD MINES - Le comité provisoire d'implantation de Radio-Québec a commencé ses travaux de régionalisation, notamment la réalisation de trois émissions issues des besoins et des ressources de la région. Ces émissions devraient être diffusées en mai 1977.

Selon le président de ce comité, Paulyne Gauvin, outre la production des trois émissions de télévision, la régionalisation de Radio-Québec implique toute une série d'opérations qui doivent mener à la réalisation d'un outil de communication et d'éducation qui soit véritablement le reflet des

réalités régionales et davantage au service du développement. Et parmi ces opérations, il y aura la mise en place de mécanismes d'identification des besoins et des ressources de la région, la promotion et la diffusion des émissions télévisées, la formation de groupes d'écoute ainsi que l'organisation de la rétro-action en vue de l'évaluation des émissions.

Pour Paulyne Gauvin, la réalisation de ce projet nécessite la collaboration de tous et de chacun. C'est d'ailleurs pourquoi le comité provisoire poursuit, à travers la région de Québec, une tournée qui l'amène à

rencontrer les populations des différentes régions. Cette tournée a pour but de mettre en route, dans chaque région, les opérations de régionalisation telles qu'évoquées précédemment.

Et dans cette perspective, le comité provisoire tiendra une réunion lundi le 22 novembre prochain à Thetford Mines. Cette rencontre se déroulera au local de la TV-CRA, 22 rue de la Fabrique, à cette occasion, des personnes-ressources de la région seront invitées à parler de leur secteur d'activités respectif.

Du théâtre à la Société artistique

THETFORD MINES (JD) - C'est jeudi, le 25 novembre, à 20 heures 30, à l'auditorium de la Polyvalente de Thetford Mines, que sera présentée la deuxième manifestation de la saison de la Société artistique.

A cette occasion, le Théâtre du Nouveau-monde présentera "L'ouvre-boîte" de Victor Lanoux, mettant en vedette Jean-Louis Roux et Yvon Deschamps. La

mise en scène est signée Jean-Louis Roux, décors de Paul Bussières, éclairage: François Bédard et costumes: Lydia Randolph.

Après plus de cent représentations à Montréal, "L'ouvre-boîte" est présenté en tournée à travers le Québec. Les critiques n'hésitent pas à qualifier cette pièce comme un des meilleurs spectacles présentés à date au Québec, complet puisqu'il couvre

une large gamme d'émotions. On ajoute qu'Yvon Deschamps est tout simplement sublime, beaucoup plus fort que dans ses monologues. Pour sa part, Jean-Louis Roux est à l'aise dans son rôle de l'intellectuel, merveilleusement lui-



Mme Rita Dodier Perron

même, et forme avec Deschamps un duo étonnant. Par ailleurs, une intéressante exposition d'émaux sur cuivre et de pièces d'artisanat, coïncidera avec la présentation de cette pièce de théâtre. La population

Delage domine

THETFORD MINES (AG) - Raynald Delage domine le classement des compteurs du Fleur de Lys de Thetford Mines avec un total de 20 points, soit un de plus que Réal Daigneault. Delage a marqué 13 buts et a obtenu sept assistances. C'est lui qui est le meilleur pour les buts tandis que Daigneault et Sylvain Guimond

mènent pour les assistances avec 12.

Réal Daigneault est le joueur le plus gentilhomme sur la glace avec seulement deux minutes de punition. Par contre, Sylvain Côté est le joueur le plus puni, ayant passé 70 minutes au banc.

Le classement des compteurs se lit comme suit:

COMPTEURS DU FLEUR DE LYS				
Après la joute du 14 novembre				
	P.J.	Buts	Ass.	Pun.
Raynald Delage	17	13	7	20
Réal Daigneault	17	7	12	18
Sylvain Guimond	16	6	12	18
Daniel Verrette	12	7	8	15
Michel Hurtubise	15	7	6	13
Pierre Couture	17	5	6	11
Michel Goyer	16	6	5	11
Lac Guévremont	17	3	7	10
Gaëtan Vachon	17	2	7	9
Gilles Hamel	17	5	3	8
Sylvain Côté	13	2	6	8
Pierre Chabot	9	224	6	6
Denis Houde	9	0	1	1
Réjean Cloutier	17	0	1	1
Denis Gagnon	8	0	0	0
Jean-François Girard	7	0	0	0
Robert Saint-Mars	1	0	0	0
Normand St-Pierre	2	0	0	0

FORTIN ALUMINIUM
Gouttières sans joint et revêtement
THETFORD MINES
1361 sud, Boul. Smith
(418) 338-4343
St-Romain (418) 486-2429
Nous acceptons les appels à trois voies.

CHEZ CATOU
Mme Raoul Henri, prop.
— vaste choix de vêtements d'adolescents, de 4 à 16 ans.
— vêtements d'adolescentes
— cadeaux et vêtements pour bébés
64, rue Jobin (près de l'Eglise)
DISRAELI, Qué.
449-2612